

**Demande de dérogation au périmètre scolaire
pour les non-maxévillois**



**ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES
PUBLIQUES DE MAXÉVILLE**

*à transmettre à M. le Maire de la ville de Maxéville – Pôle éducatif et service aux habitants
14, rue du 15 septembre 1944 – 54320 MAXÉVILLE*

Nom et prénom de l'élève :

Sexe : Masculin Féminin Date de naissance

École et classe précédemment fréquentées :

Commune :

Adresse actuelle de la famille :

Nom et prénom du responsable :

École du secteur de la commune de résidence : _____

École demandée : _____

MOTIF PRÉCIS DE LA DEMANDE

- Etat de santé de l'enfant – soins réguliers ou hospitalisation (joindre un certificat médical)
- Situation scolaire des frères et sœurs (école maternelle ou élémentaire fréquentée à Maxéville) :
.....
- Activité professionnelle des parents
- Autre motif (à justifier par courrier)

Avis du Maire de la commune de résidence

Important : l'avis doit être renseigné avant l'envoi à la ville de Maxéville

Date, signature et cachet

AVIS FAVORABLE

AVIS DÉFAVORABLE

Décision de la commission de dérogation – Ville de Maxéville

Date, signature et cachet

Pour le Maire
Le Maire-Adjoint délégué

AUTORISE LE CHANGEMENT DE GROUPE SCOLAIRE

N'AUTORISE PAS LE CHANGEMENT DE GROUPE SCOLAIRE

Bernard RICCI

**ATTENTION : Si la dérogation a été demandée pour l'entrée en maternelle,
elle doit être obligatoirement renouvelée lors de l'entrée en élémentaire.**